

Le dix huit Octobre mil huit cent six. Le
 vicaire Souffigné aie baptisé Charles
 Jacques ne hier maitre du Legitime mariage
 de S^r Charles Frémont negociant de cette
 Ville et de Charlotte Voyer, Le Parain
 a été Jacques Voyer Ecuyer & Notaire de
 cette Ville et l'un des Juffiers du Conseil
 Legislatif de cette Province, La maraine
 Dame Marie Catherine De Boucherville
 veuve Frémont, les quels ainsi que le père
 present ont signé avec nous.
 Signé / M. C. Boucherville Frémont.
 J. Voyer, Cha. Frémont.

Signé /

E. H. Boucherville

P^{re} Vic

Pour Extraict conforme aux registres
 des baptêmes, mariages et sépulture
 des de la Paroisse Notre Dame de
 quebec, pour l'année mil huit cent six
 Déposé